

COMMUNE DE QUEYRAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°34

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Date de convocation : 03 juin 2022

Présents : Mme CHAMBAUD, M.PATRAS, Mme TRASSARD, M. LASSALLE, M. CATTOEN, M. INDA, M. BOUILLEAU, Mme NIEUWAAL, M. LARDIN, Mme WEBER, M. CARBONNIER, Mme CESBRON, M. ARDILLEY, Mme ROURE.

Absent : Mme BEAUPIED (pouvoir à Mme NIEUWAAL)

Secrétaire de séance : Mme TRASSARD

OBJET : ATTRIBUTION LOT C LOTISSEMENT DE LA PALUS

Madame le Maire propose que le lot C soit attribué selon l'ordre des dossiers qui ont été évalués par la commission, à savoir à la famille GRADIT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés**,

VALIDE l'attribution du terrain C du Lotissement de la Palus à la famille GRADIT,

CHARGE Madame le Maire des formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Abstentions : M. BOUILLEAU, M. CATTOEN, M. ARDILLEY, Mme ROURE

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le 17 juin 2022

Affiché le 17 juin 2022

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

